AIRBAGS

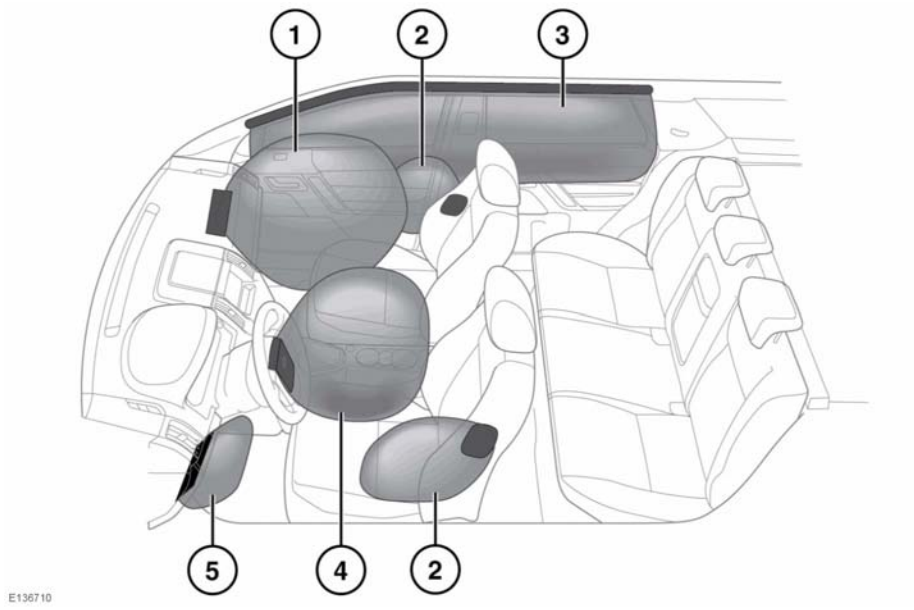

1. Airbag passager avant
2. Airbags latéraux
3. Airbag de type rideau principal
4. Airbag du conducteur
5. Airbag de protection des genoux

Remarque : *l'emplacement des airbags qui équipent le véhicule est indiqué par le mot AIRBAG.*

Contactez immédiatement votre concessionnaire/réparateur agréé si :

- un airbag se gonfle ;
- l'avant ou les côtés du véhicule sont endommagés ;
- des fissures ou des dommages apparaissent à un endroit quelconque du SRS (système de retenue supplémentaire d'airbag), notamment au niveau du garnissage recouvrant les airbags ;
- le témoin d'airbag ambre s'allume.

AIRBAGS AVANT

Les airbags du conducteur et du passager avant peuvent se déployer en 2 étapes selon la force de l'impact frontal. En cas d'impact violent, les airbags se déploient complètement afin de fournir une protection optimale. Si l'impact est moins violent, les airbags ne se déploient que partiellement. L'airbag de protection des genoux se déploie toujours complètement.